



Fermeture du Collège - Cours à distance

publié le 18/01/2022

Mesdames, Messieurs,

La situation du collège Jules FERRY est devenue maintenant très complexe avec l'absence de Mme LOWE CPE, 12 enseignants et moi-même tous positifs à la covid19. Cette contamination, adossée à de nombreuses absences d'élèves également atteints, ne nous permet plus d'assurer un enseignement et une organisation en présentiel. Aussi et en accord avec Madame la Directrice Académique des services de l'Education Nationale, nous avons pris la décision de mettre en oeuvre le plan de continuité pédagogique à compter de ce soir et jusqu'au 25 Janvier inclus.

Seuls pourront être accueillis les enfants de soignant et des personnes travaillant pour les services d'urgence. Un service de restauration sera maintenu le midi.

La semaine à venir ne sera en rien une semaine de repos. La période actuelle est suffisamment chaotique et les enseignements saccadés, il sera nécessaire que les élèves s'investissent et répondent très rapidement aux sollicitations.

J'invite donc les familles à prendre cet aspect en considération et suivre le travail des enfants qui se fera par Pronote et boîtes mails. Le dépôt de documents, l'échange et ou le dépôt de copies pourra se faire aisément et l'ensemble des enseignants restera à votre disposition pour répondre à vos questions et vous accompagner. Mais j'insiste sur le fait qu'il s'agit d'une véritable semaine d'apprentissage qui pourra être évaluée au retour.

S'agissant de l'accueil des élèves qui pourront prétendre à être pris en charge au collège, ils se présenteront demain matin à partir de 8 heures. Ils seront reçus par Mme MITAINE, Gestionnaire, et deux assistantes d'éducation.

L'offre de transport reste maintenue durant cette période.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.